



RAPPORT D'ACTIVITÉ

FORMATION MONITEUR EDUCATEUR

Avril 2025

IRTS CA INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE



8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS
03 26 06 22 88 / www.irtsca.fr



Sommaire

Avant-propos	3
Promotion 2022 – 2024	4
Promotion 2023 – 2025	5
Promotion 2024 – 2026	9
La formation pratique	11
Le CFA	15
L'équipe	16
Les perspectives	17

Avant-propos

Le décret n°2024-696 du 5 juillet 2024 ainsi que l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de Moniteur Educateur s'appliquent depuis la rentrée 2024.

Nous œuvrons cette année entre deux formations avec des appellations pour l'une en domaine de compétences et l'autre en bloc de compétences. Un travail réflexif, collaboratif avec les collègues de la formation Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale dans un premier temps a eu lieu. Puis, des échanges avec nos collègues « responsables d'axe » ont permis d'identifier en fonction des nouvelles appellations la réorganisation. Ces premières étapes ont été enrichissantes car cela met en évidence les compétences de tous, des débats, une réelle réflexivité sur le sens que nous souhaitons donner à la formation. Une réforme permet la mise en oeuvre d'espaces collaboratifs, et en cela est bénéfique.

Nous avons déployé un calendrier et une programmation pour le premier semestre en premier lieu au regard des délais impartis. Une fois la rentrée passée, nous avons œuvré pour le reste de la programmation tout en rédigeant notre dossier d'agrément incluant le règlement d'admission, le règlement de certification ainsi que le projet pédagogique. Nous avons déposé l'ensemble de ces documents en février 2025.

Outre l'organisation d'une formation sur deux ans, nous avons réfléchi la formation en parcours de diplomation, ce qui permet à une personne, salariée ou non, de venir acquérir des blocs de compétences sur une temporalité plus courte.

Le contenu de ce rapport d'activités donne des éléments d'information sur cette ingénierie, mais dans un premier temps, nous donnerons à voir la promotion certifiée en 2024 ainsi que celle que nous allons présenter pour le DEME 2025.

Promotion 2022 – 2024

29 inscrits : 100% de réussite



En photo, de gauche à droite, Emilie BOUFFANET, Jeanne POUGUE BIIGA, Julie FICHET, Ludivine MARIOT et Gérard KPSONSOU.

La cérémonie des diplômés a eu lieu le 18 octobre 2024 au Caveau Castelnau.

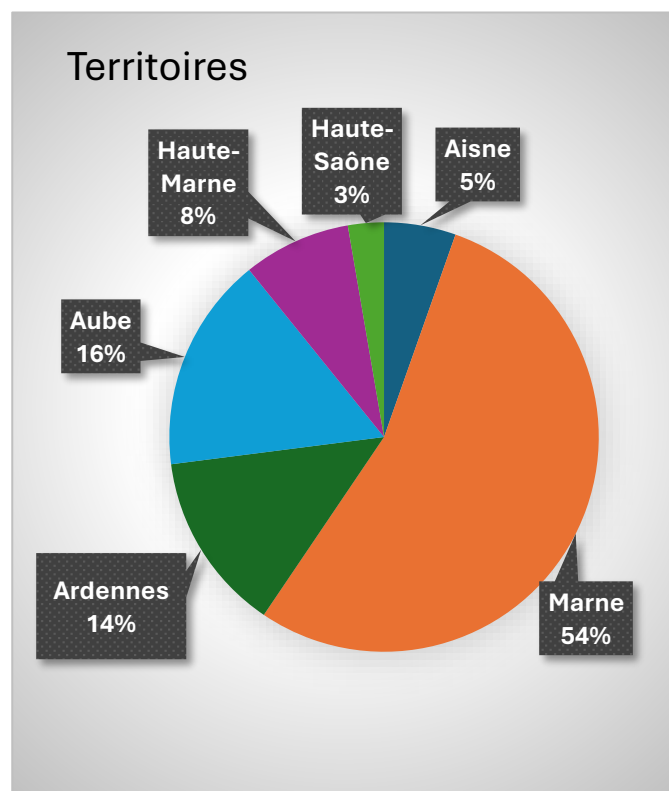
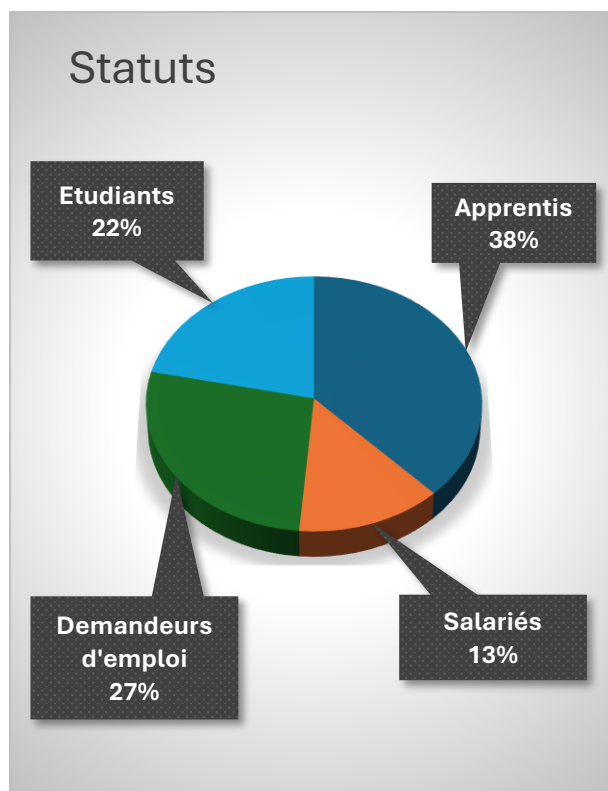
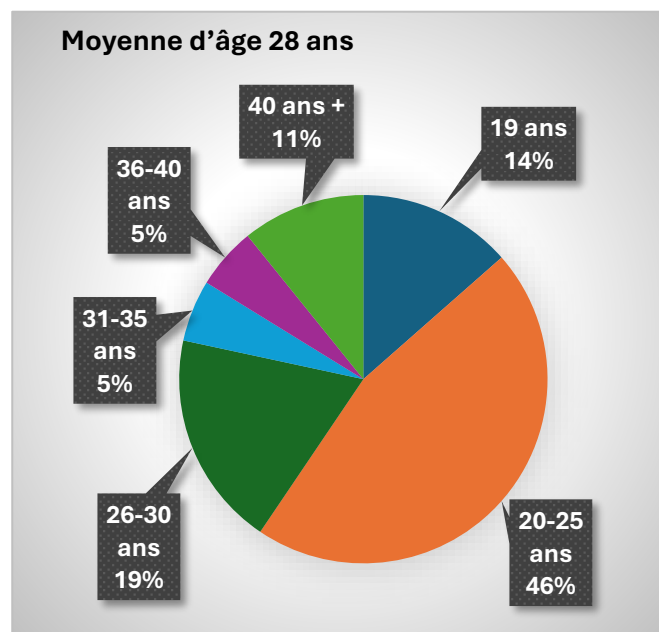
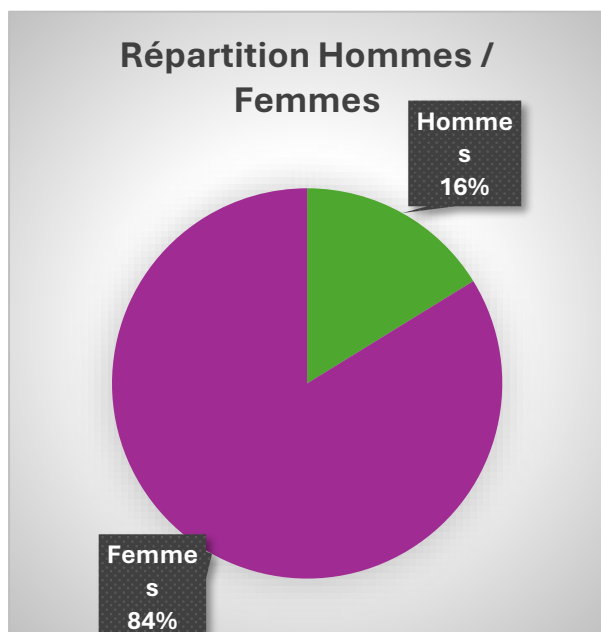
Sous le thème des Jeux Olympiques, l'équipe de triathlon Moniteur Educateur a félicité les heureux lauréats. Nous avons une pensée émue pour cette promotion dont certains en plus d'être investis pleinement dans leur formation ont également eu à combattre la maladie.

Lors de cette remise de diplômes, un petit groupe a témoigné d'un des ateliers du module du quotidien d'un texte écrit et lu à 3 voix.

Il est toujours à remarquer l'évolution positive de nos apprenants devenus moniteurs éducateurs. Des familles viennent nous témoigner de leur reconnaissance « d'avoir fait grandir » leurs enfants ou pour les adultes en reconversion, ceux-ci montrent leur fierté et leur assurance alors qu'ils étaient en plein doute.

Promotion 2023 – 2025

A la rentrée 2023, nous comptons 47 apprenants incluant 5 personnes venant d'un projet de pré formation en Haute Marne. C'est également la dernière promotion accueillant des apprenants venant du Dispositif jeunes, au nombre de 6.



Si en septembre 2024, ils étaient encore 42, à ce jour, nous inscrivons 36 candidats au DEME 2025. Certains ont arrêté pour raisons médicales, d'autres pour réorientation professionnelle et 2 ont suspendu leur formation. Ces deux derniers seront reçus en commission pédagogique afin d'évaluer la possibilité de reprendre en deuxième année ou pas.

Pour cette promotion, le module du quotidien a été repensé. En journée ou demi-journée, les apprenants ont bénéficié d'apports autour de l'alimentation, le sommeil et ses troubles, la gestion de conflits, vie sexuelle et affective, la mort, la gestion de l'attente, l'autorité et le cadre éducatif ainsi que d'ateliers gestion du stress.

Un questionnaire a été remis aux apprenants afin d'évaluer la pertinence ou non de ces nouveaux contenus. Il en ressort en majorité un réel intérêt pour ces thèmes.

Pour cette promotion, la certification est ainsi organisée :

Etapes	DEME
Inscription des candidats	Au plus tard le 14 mars 2025
Dépôt des dossiers au Rectorat	Lundi 12 mai 2025
Epreuve écrite	Mercredi 14 mai 2025 de 14h00 à 15h30
Correction des épreuves écrites	Lundi 2 juin 2025 9h00 à 12h00
Epreuves orales	DC1 : Mercredi 25 juin 2025 DC2 : Jeudi 26 juin 2025 DC3 : Vendredi 27 juin 2025
Jury de délibération	Mardi 8 juillet 2025 à 10h30
Publication des résultats	Jeudi 10 juillet 2025 à 14h00

Pour ces candidats qui ne valideraient pas cette année, les textes prévoient une réorganisation de certification en passant de domaines de compétences à bloc de compétences.

- ▶ Le DC1 « Accompagnement social et éducatif spécialisé » correspond au BC1 « Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours. » La note de réflexion sera retravaillée pour correspondre au nouveau référentiel.
- ▶ Le DC2 « Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé » correspond au BC2 « Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive. » Pour ce bloc, un dossier de pratiques professionnelles sera à rédiger, en prenant appui sur le projet éducatif spécialisé.
- ▶ Le DC3 « Travail en équipe pluriprofessionnelle » et le DC4 « Implication dans les dynamiques institutionnelles » correspondent au bloc 3 « S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours. » Pour ce dernier bloc, une épreuve sur table autour d'une étude de cas sera organisée par le centre de formation en lien avec le travail en équipe et le partenariat.

La mobilité internationale

Au sein de cette promotion, une apprenante a bénéficié d'une mobilité au Maroc. Elle a fait le choix d'y aller deux fois 4 semaines. Voici son témoignage :

« J'ai effectué un stage de deux mois au Maroc, réparti en deux périodes de quatre semaines, au sein d'une association venant en aide aux femmes victimes de violences. Cette structure les accueille jour et nuit et leur propose des formations en échange de leur participation à l'entretien des lieux.

Ce stage m'a permis de développer des compétences essentielles, telles que l'écoute active, l'observation et l'adaptation. L'IRTS m'a accompagnée tout au long de cette expérience, en amont, pendant et après le stage, ce qui a rendu le processus sécurisant et bien encadré.

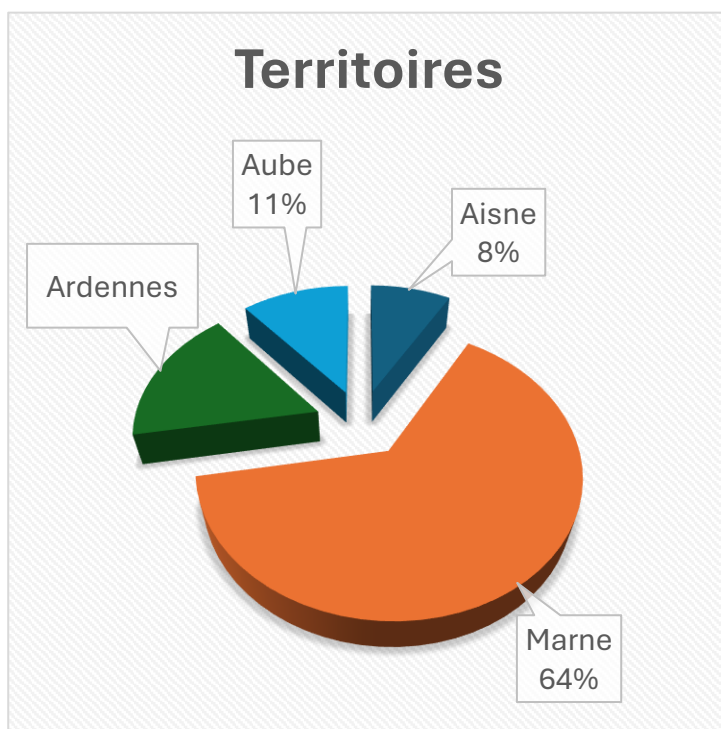
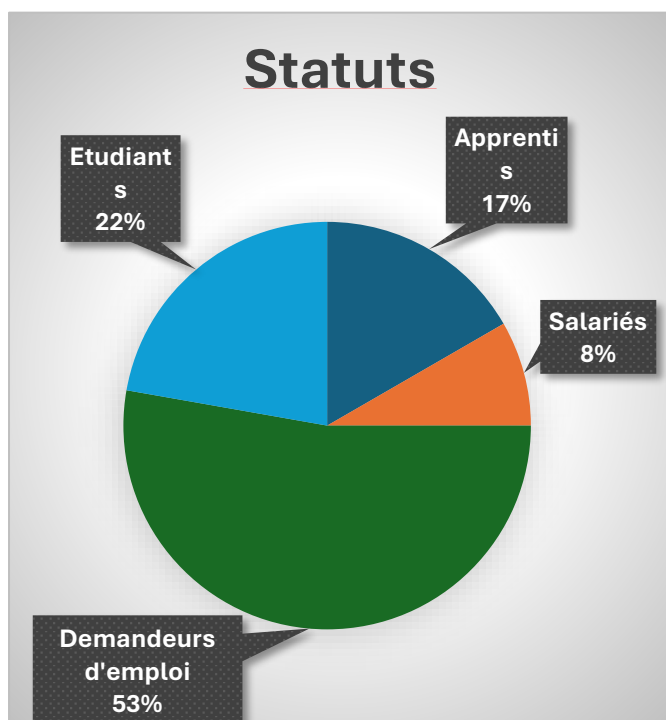
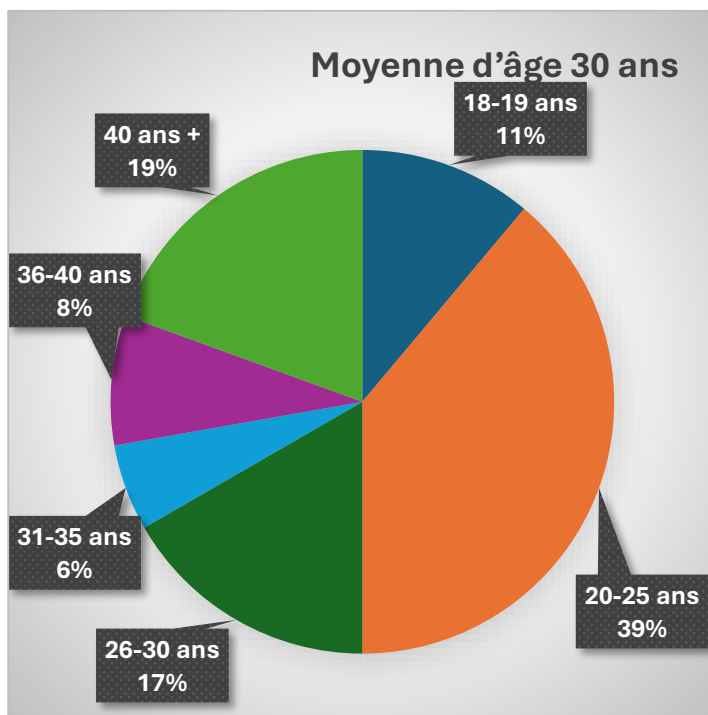
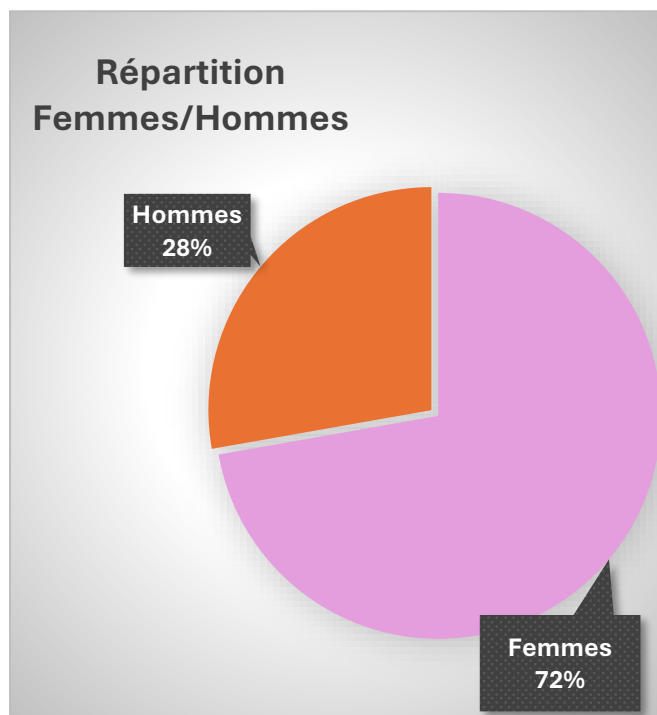
J'ai pu rencontrer des professionnels engagés, malgré les moyens limités dont disposent ce type d'associations au Maroc. L'équipe m'a très bien accueillie et intégrée. La principale difficulté a été la barrière de la langue, mais nous avons pu la surmonter grâce à l'utilisation d'un traducteur.

Je recommande vivement à tous ceux qui en ont l'opportunité de tenter l'expérience d'un stage à l'étranger. C'est une occasion de grandir, d'en apprendre davantage sur soi-même et de découvrir d'autres réalités. Les méthodes de travail varient d'un pays à l'autre, et il est enrichissant de ne pas se limiter à un seul environnement. » Betty FENAT

Promotion 2024 – 2026

Pour cette rentrée d'apprenants, nous avons accueilli 38 personnes. Cette promotion est ainsi la première à se former selon l'arrêté du 5 juillet 2024.

En voici la répartition :



Il est à noter qu'un travail réflexif a eu lieu avec mes collègues de la formation Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale puisque, pour deux blocs sur trois, nous avons fait le choix de dispenser les contenus communément en prenant garde de communiquer aux différents intervenants de cette particularité. Des ajustements sont à effectuer car le nombre l'emporte et il est remarqué par les TISF un manque sur leur spécificité de métier.

Depuis la rentrée, deux apprenantes ont fait le choix d'arrêter pour raisons personnelles.

Comme chaque année, nous organisons une rentrée « ludique » afin de permettre une première prise de connaissance de l'équipe pédagogique, du lieu de formation, et nous avons eu à cœur de favoriser la complémentarité des deux filières, ce qui, à l'heure actuelle, semble fonctionner même si des petits espaces de réajustement sont nécessaires.

L'hétérogénéité des niveaux 4 est un réel atout dans le partage d'expériences, chacun apprend de l'autre. Cette année, nous avons mis en place un Sharepoint, qui permet le partage de documents entre eux mais aussi des formateurs à leur intention.

Il est organisé également des rencontres avec les établissements employeurs. Le cadre est bien défini pour les apprentis, mais pour les contrats de professionnalisation, rien n'était mis en place. Cette rencontre avec les employeurs permet un échange et surtout de garantir à leur salarié de « bonnes » conditions de formation. Ce rendez-vous permet également de montrer notre présence et la complémentarité de nos actions.

Création de nouveaux outils et méthodes pédagogiques

Le projet d'immersion

L'immersion sur le territoire s'inscrit chez les moniteurs éducateurs depuis 3 ans et trouve un écho favorable pour les apprenants et les établissements.

Cette année, nous avons intégré les apprenants de la filière TISF, ce qui a permis d'ouvrir et de nourrir d'autres réflexions. Les groupes de 3 ou 4 apprenants ont donné à voir et à entendre l'intérêt de leurs spécificités métier.

37 établissements ont répondu favorablement. La journée de restitution montre toute la pertinence et les apports pour tous.

Le carnet de bord

Nous avons créé un nouvel outil que nous avons appelé carnet de bord. Il se présente comme un outil, véritable fil conducteur pour la construction du parcours de l'apprenant, en s'appuyant sur le référentiel professionnel, intervenant en complément du référentiel de formation.

Il a pour objectif d'aider à prendre conscience des progrès, de l'évolution professionnelle tout en étant un support pour les personnes responsables de l'encadrement (autonomie, difficultés, connaissances utilisées...). Le référent professionnel peut apporter ses commentaires, ses remarques le plus régulièrement possible.

Quatre observations sont demandées au cours de l'année à partir desquelles une recherche théorique viendra étayer une démarche réflexive.

Le carnet de bord sert non seulement à visualiser le fil conducteur des apprentissages, à faire des choix et à les argumenter mais encore à renforcer leur potentiel et à identifier leurs compétences

professionnelles. Le fait qu'il y ait traçabilité et valorisation de leur progression ne peut que les aider dans leur développement professionnel.

Ce carnet de bord sera évalué à la fin de la première année et pris en compte dans le cadre du contrôle continu.

Création d'une charte (annexes)

Les promotions moniteurs éducateurs restent des cohortes importantes et hétérogènes. Le vivre ensemble peut être parfois complexe. Entre les générations différentes, les parcours de chacun, l'investissement, les réalités professionnelles/ personnelles, autant de paramètres qui peuvent générer des difficultés dans la compréhension d'une dynamique de groupe. L'apport des apprenants TISF amène d'autres profils mais également une identité professionnelle distincte.

C'est ainsi que nous avons eu l'idée d'élaborer une charte ME TISF pour permettre à chacun d'identifier au préalable ce pourquoi ils étaient là et que tous s'accordent sur le vivre ensemble de ces deux années à venir.

Evaluations /contrôle continu

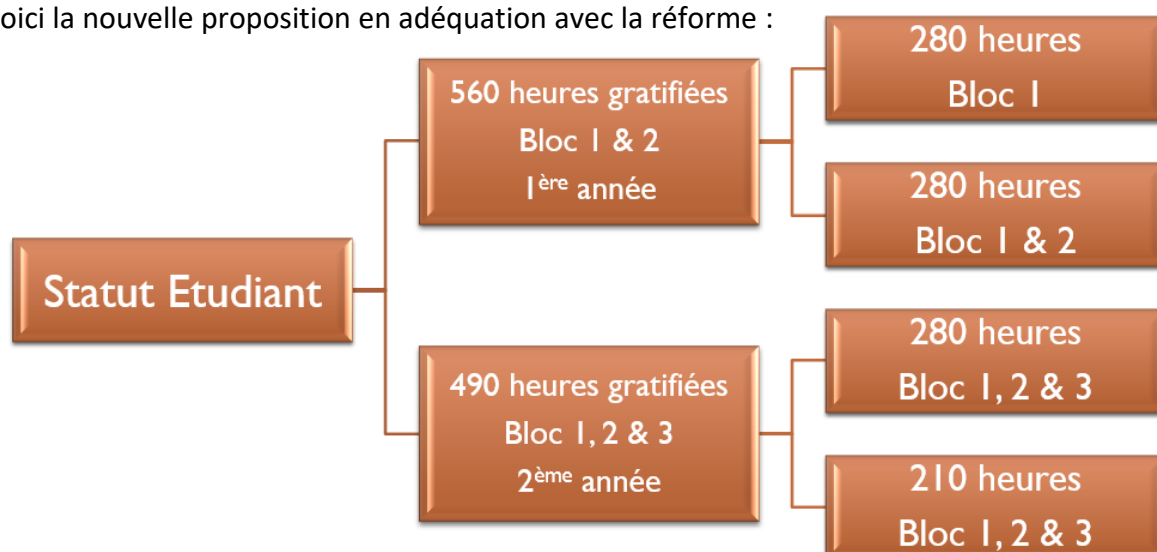
Nous avons fait le choix avec ma collègue, responsable de la formation TISF, de mettre en place des évaluations régulières, en lien avec les différents axes de formation. Cela permet un regard sur le parcours de l'apprenant. A cela s'ajoute un suivi des absences qui donne à voir parfois des difficultés. Notre vigilance permet d'intervenir, d'échanger avec la personne et éventuellement de questionner le projet de formation, notamment dans le cadre de la commission pédagogique.

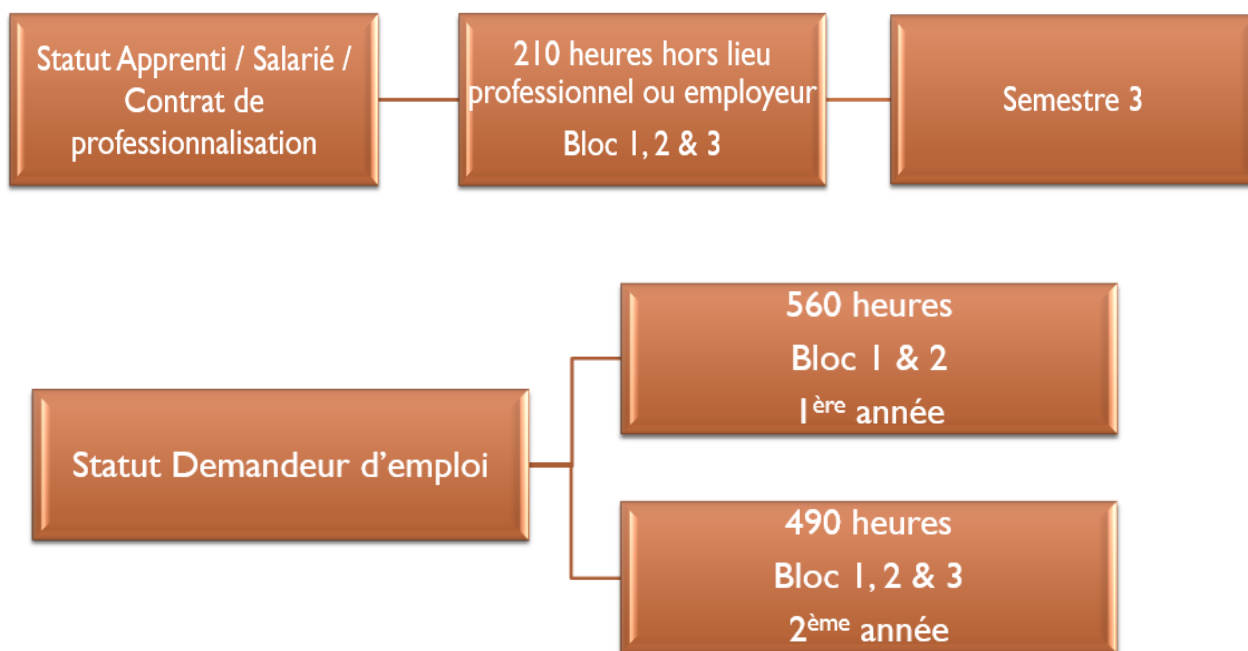
En ce qui concerne la certification, au regard des délais, nous avons organisé celle-ci en deuxième année. Une note de réflexion à partir d'observations sera à rédiger pour le bloc 1, un dossier de pratiques professionnelles pour le bloc 2 et enfin une épreuve sur table pour le bloc 3.

La formation pratique

La réforme met en avant le terme de formation pratique. Le vocable se modifie et doucement nous travaillons avec les établissements pour que l'appellation « stage » n'existe plus.

Voici la nouvelle proposition en adéquation avec la réforme :





Nous remercions vivement les établissements qui accueillent nos apprenants, en voici la liste pour la période du 01/09/23 au 26/03/25 :

Site qualifiant	Code postal	Ville
DEPARTEMENT DE LA MARNE		
IME LE TREMPLIN	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
SAMIE CHALONS	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
FAM PHV CLAUDE MEYER	51000	CHÂLONS EN CHAMPAGNE
ITEP ENFANTS CHALONS-EN-CHAMPAGNE	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
EQUILIBRE MARNE	51100	REIMS
FAM JEAN THIBIERGE	51100	REIMS
INSTITUT MEDICO EDUCATIF L'EOLINE	51100	REIMS
RÉSIDENCE D'ADOLESCENTS	51100	REIMS
FOYER DE VIE ET D'ACCUEIL MEDICALISE	51100	REIMS
INSTITUT MEDICO-EDUCATIF	51100	REIMS
SERVICE D'ACTIVITE DE JOUR THISAY	51100	REIMS
FOYER SAINT REMI	51100	REIMS
FIS BERTHE ROCHE COLLET	51100	REIMS
MECS VILLAGE YVON MORANDAT	51100	REIMS
FOYER DE VIE COGNACQ JAY	51100	REIMS
RESTAURANT PEDAGOGIQUE	51100	REIMS
MECS YVON MORANDAT	51100	REIMS
FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE	51100	REIMS
CLUB FAMILLE L'AMITIE	51100	REIMS

FOYER DE VIE MENORAH	51100	REIMS
ESAT ELISA 51	51100	REIMS
UN CHEZ SOI D'ABORD	51100	REIMS
FOYER LA CARAVELLE	51100	REIMS
CENTRE DE POST CURE L AMITIE	51100	REIMS
CSAPA CAST	51100	REIMS
CADA ARMÉE DU SALUT	51100	REIMS
CENTRE DE JONCHERY LA JONQUIERE	51140	JONCHERY SUR VESLE
ASS DEP PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC	51160	AVENAY VAL D OR
UEAJ EPERNAY	51200	EPERNAY
SAVS PBC	51200	EPERNAY
FOYER DE VIE JACQUES PAUL BRU	51200	EPERNAY
CEF EPERNAY	51200	EPERNAY
FOYER SAINTE CHRETIENNE	51203	EPERNAY CEDEX
MAISON D'ENFANT RAYMONDE AUPETIT	51300	VITRY LE FRANCOIS
IME "LES PERRIERES"	51300	BLACY
SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE	51300	VITRY LE FRANCOIS
FAMA MURIELLE RENARD	51350	CORMONTREUIL
CES BEZANNES	51430	BEZANNES
SAUVEGARDE 51	51430	BEZANNES
PAPILLONS BLANCS CHAMPAGNE	51430	BEZANNES
FOYER DE VIE LES TROIS FOYERS	51450	BETHENY
DAPAJ	51450	BETHENY
IME VILLA IN SYLVA	51500	VILLE EN SELVE
FAM LA MAISON DES SEQUOIAS	51700	DORMANS
CENTRE EDUCATIF FERME	51800	SAINTE MENEHOULD
DEPARTEMENT DES ARDENNES		
CHRS VOLTAIRE	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
SAAJS	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
CENTRE D AUDIOPHONOLOGIE	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
MECS DON BOSCO PAVILLONS	08008	CHARLEVILLE MEZIERES
	08090	MONTCY NOTRE DAME
CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE	08090	WARNECOURT
CENTRE HOSPITALIER	08109	CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX
MECS LA CITE DES ENFANTS	08140	BAZEILLES
CENTRE EDUCATIF	08200	SEDAN
IME LA TOUR COMITE LA TOUR	08200	GLAIRE
EDPAMS JACQUES SOURDILLE	08240	BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR
	08240	BELLEVILLE SUR BAR
MAS	08260	AUVILLERS LES FORGES
FAM EDPAMS JACQUES SOURDILLE	08300	ACY ROMANCE
SAAME LES SYLVAINS	08310	DRICOURT
INSTITUT MEDICO PROFESSIONNEL	08500	REVIN

DEPARTEMENT DE L'AUBE		
CHRS CLAIRE AMITIE	10000	TROYES
SESSAD/ITEP DANTON	10000	TROYES
IME GAI SOLEIL	10000	TROYES
FOYER L'OREE DU BOIS	10000	TROYES
AAJA	10000	TROYES
FOYER RESIDENCE LE LABOURAT	10000	TROYES
APEI 10	10011	TROYES CEDEX
FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE	10140	VENDEUVRE SUR BARSE
FOYER DE VIE	10180	SAINT LYE
FOYER DE VIE KERGLAS	10190	ESTISSAC
CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE	10410	SAINT PARRES AUX TERTRES
USMA	10420	LES NOES PRES TROYES
CEIP ROSIERES	10433	ROSIERES CEDEX
CROIX ROUGE FRANCAISE	10700	ARCIS SUR AUBE
DEPARTEMENT DU CALVADOS		
MECS SAINT-JEAN EUDES	14100	LISIEUX
DEPARTEMENT DE LA HAUTE MARNE		
FH ADOLESCENTS LA LOUBERT	52100	SAINT-DIZIER
MECS SAINT-DIZIER	52100	SAINT DIZIER
ASLO 52	52104	SAINT DIZIER CEDEX
MECS	52130	WASSY
CENTRE EPIDE DE LANGRES	52200	LANGRES
IME FONDATION LUCY LEBON	52220	MONTIER EN DER
IME-SCE EDUCATION SPECIALE-SOINS DOMIC	52400	BOURBONNE LES BAINS
DEPARTEMENT DE L' AISNE		
APEI SAVS LAON	02000	LAON
	02000	LAON
IME LE CHAMP DU ROY	02000	LAON
EDEF SAINT QUENTIN	02100	SAINT QUENTIN
ITEP	02150	SISSONNE
CADA COALLIA	02160	MERVAL LES SEPTVALLONS
INSTITUT MEDICO EDUCATIF	02200	BELLEU
DAMIE	02200	SOISSONS
COALLIA	02200	SOISSONS
CENTRE EDUCATIF LA CORDEE	02200	SOISSONS
EDEF MECS UNITE "LA BELLE CAMPAGNE"	02400	ESSOMES SUR MARNE
APEI DES 2 VALLEES	02604	COYOLLES
DEPARTEMENT DE LA MEUSE		
VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS	55012	BAR LE DUC
DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE		
FOYER DE VIE LES JARDINS D'EPICURE	77260	LA FERTE SOUS JOUARRE
MOBILITE INTERNATIONALE		
ASSOCIATION AIN GHAZAL	(vide)	LAZARET / OUAJDA - MAROC

Rencontre avec les référents professionnels

Le 6 mars, une rencontre entre l'équipe de la formation Moniteur Educateur, les référents professionnels et les délégués a eu lieu. Deux personnes se sont jointes à nous en visio, et une quinzaine de personnes ont répondu présents à l'invitation.

Cet espace est toujours pertinent pour échanger, faire part des évolutions dans la formation, de prendre en compte les remarques des professionnels des différents secteurs. Nous insistons sur ce temps sur l'importance du travail ensemble, d'autant plus qu'avec la réforme, en ce qui concerne particulièrement les moniteurs éducateurs, la durée de formation pratique a augmenté de 70 heures.

Le CFA

Activités CFA (par Sonia PERNOT, référente apprentis) :

L'année 2023- 2024 a compté :

-15 apprentis en première année dont 4 venant du programme de pré formation ME en Haute Marne. Ce programme s'est construit autour d'une collaboration entre France Travail- La Région, les Employeurs et l'IRTSCA.

Leur répartition est la suivante : 12 apprentis dans le champ du handicap, 2 apprentis en Protection de l'Enfance, 1 apprenti en Prévention. Leur présence couvre les départements de l'Aisne, la Marne, la Haute-Marne et l'Aube.

- 4 apprentis en seconde année étaient sur la filière dont 3 dans le champ du handicap et un en Protection de l'Enfance sur les départements de la Marne et de la Haute Marne.

Au cours de cette même année, 4 apprenants ont signé un contrat d'apprentissage pour leur rentrée de 2eme année à la suite d'une période de stage qui s'est révélée positive.

Les apprentis ont la possibilité de réaliser leur formation pratique en internationale. Une apprentie a fait cette démarche, accompagnée par Nicolas Perrein, Référent Mobilité Internationale, et a pu la réaliser au Maroc.

L'année 2023-2024 a connu une rupture de contrat. L'apprenti a retrouvé un contrat rapidement en dehors de son département.

Il est observé **une progression de l'apprentissage** sur la filière Moniteur Educateur, notamment dans le champ du handicap où les apprentis sont les plus nombreux. Mais de nouveaux secteurs s'ouvrent à l'apprentissage comme la prévention et l'accompagnement des publics précaires.

Les aides de l'Etat pour le secteur privé se sont pérennisées cette année pour les niveaux 4. Il n'y aura donc pas de baisse des aides pour les niveaux 4 en janvier 2026.

Concernant l'arrêt des financements CNFPT pour l'apprentissage à compter de janvier 2025, les niveaux 4 ne sont pas concernés.

L'équipe

Quelques mouvements d'équipe ont eu lieu au cours de cette année. Julie FICHET a intégré à temps plein la filière des éducateurs spécialisés. Aude FREAL est venue renforcer l'équipe ME. Elle accompagne le groupe des Moniteurs Educateurs en situation d'apprentissage ou salarié en complément de Sonia PERNOT. Ludivine MARIOT termine son accompagnement auprès des deuxièmes années afin de lui permettre d'être pleinement sur l'axe 2 et d'autres activités à venir. Jeanne POUQUE BIIGA est désormais à 30% sur la filière. Elle a un groupe en référence de parcours et va accompagner un groupe sur l'épreuve de certification du bloc 3.

Pour terminer, Nathalie RAULET est à temps plein sur la filière depuis le 30 septembre.

Par cet écrit, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs sur la filière qui œuvrent et me soutiennent dans l'accompagnement des apprenants, dans l'émergence de nouveaux projets et dans les perspectives à venir.

Témoignage de Nathalie RAULET, formatrice référente de parcours

Ce que je retiendrais de ma première journée au sein de l'IRTS c'est l'accueil chaleureux de l'équipe pédagogique de la filière ME-TISF, mais de manière générale par l'ensemble de l'équipe de l'IRTS. Se sentir attendue, intégrée de suite à une équipe existante a été facilitateur. Leur disponibilité, leur bienveillance et leur écoute a été pour moi rassurantes. Comme pour le moniteur éducateur accompagnant un usager, j'ai bénéficié d'un accompagnement personnalisé avec des temps que chacun m'a consacré pour m'expliquer le fonctionnement, le programme de formation, les outils de communication, de gestion et autres.

Je suis arrivée avec la réforme et l'intégration à cette équipe a été une étape clé pour comprendre les enjeux de celle-ci et commencer à y contribuer de manière effective. J'ai été associée de suite aux réflexions et productions écrites. Le travail collaboratif a été essentiel pour enrichir mes pratiques et mes approches pédagogiques.

Mon intégration au sein de la filière s'est effectuée dans un environnement dynamique, marqué par une envie constante de transmettre des compétences aux apprenants. Ce poste me permet de relever des défis, de me dépasser, notamment en conjuguant la théorie et la pratique lors de mes interventions.

Pour moi, formatrice dans cette filière, c'est fournir les outils nécessaires aux apprenants pour leur permettre d'exercer leur métier avec passion, éthique, conviction et professionnalisme, comme des formateurs ont pu me les transmettre auparavant.

Après 6 mois, je confirme un propos tenu : « je suis à ma place. »

LA DEMARCHE QUALITE

Chaque année, Aurélie BERMAGASHI, qualitiicienne, intervient en fin d'année, afin de présenter la démarche qualité et explique l'intérêt à remplir les questionnaires d'évaluation. Ces retours nous permettent quand cela est possible de satisfaire au mieux à leurs attentes.

Il en ressort d'un **point de vue logistique** :

- « Locaux et espaces de convivialité/restauration insuffisants
- Rythme et horaires de formation à ajuster.
- Services administratifs perfectibles :
- Amélioration du service scolarité et gestion des absences.
- Information des étudiants par mail plutôt que par téléphone.
- Alignement des horaires des pauses des services administratifs avec ceux des apprenants.
- Accès à l'espace de restauration et rechargement des cartes d'imprimante.
- Manque de prises électriques dans les salles (besoin d'identification précise des salles concernées).

D'un point de vue pédagogique :

- Bonne appréciation des contenus et de l'équipe pédagogique.
- Appréciation positive de la transversalité
- Une organisation par axe très appréciée
- Bonne appréciation de la formation pratique

Des demandes avaient été effectuées pour l'utilisation de l'outil numérique, ou encore des contenus autour de la mort, de la vie sexuelle et affective que nous avons pu proposer cette année. Néanmoins, entre les référentiels de formation et leurs attentes, nous ne pouvons pas toujours répondre et nous les invitons à compléter par des formations en parallèle ou des lectures.

Les perspectives

Une réforme permet de remettre une dynamique de travail, une réflexion entre les membres de l'équipe pédagogique. L'entité niveau 4 donne également une volonté de marquer les identités professionnelles de ces métiers de technicien de l'intervention sociale et familiale et de moniteur éducateur, au plus près des personnes dites vulnérables.

L'attractivité moindre de ces métiers au regard d'un manque de reconnaissance notamment salariale est dommageable pour le secteur social et médico-social. Nous avons besoin d'humains pour s'occuper de l'humain. A l'heure de l'avancée de l'intelligence artificielle, celle-ci ne remplacera jamais la présence, le contact, le toucher que permettent ces métiers de proximité.

De nouveaux projets avec Nicolas PERREIN, qui organise les mobilités internationales, sont en cours comme la possibilité par binôme d'aller deux semaines dans un autre pays afin de questionner les pratiques.

Nous avons en prévision d'organiser un séminaire en 2026 autour de l'identité professionnelle, celui-ci aura lieu le jeudi 30 avril.

En 2029, une nouvelle réforme est attendue afin que l'ensemble des filières du travail social soit organisé en 4 blocs de compétences.

ANNEXES

CHARTRE ME TISF 2024 206

TEXTE officiel dispense et allègement

Charte de la promotion Me - Tisf 2024-2026

NOUS SOMMES

- Une équipe / des apprenants
- Futurs travailleurs sociaux
- Un groupe d'individus ayant passé un concours afin d'entrer en formation pour un diplôme d'état de travailleur social
- Des personnes engagées

CE QUI NOUS RASSEMBLE

- Même objectifs
- L'envie d'apprendre
- Nos valeurs : respect, humanité et la bienveillance
- Nos différences

LE VIVRE ENSEMBLE

- Nos expériences
- Le partage
- L'évolution pro
- L'écoute
- Le non-jugement
- Les émotions
- L'entraide

NOS ENGAGEMENTS & NOS VALLEURS

RESPECT

- Bienveillance
- Politesse
- Respect des locaux
- Relation de confiance
- Se respecter / nous / les personnes concernées
- S'adapter aux autres
- Respecter nos différences

ECOUTE

- Les intervenants
- Entre nous (dans le non-jugement)
- Être engagés à être de bon pro
- S'impliquer dans la formation

ENGAGEMENT

- Ponctualité
- Assiduité
- Présence participative

SOLIDARITE

- Entraide
- Aller vers l'autre
- Être sincère entre nous de manière respectueuse

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

Arrêté du 18 mars 2025 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2024
relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur

NOR : TSSA2505331A

La ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 451-1, R. 451-1 et D. 451-81 à D. 451-87 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 335-5, D. 351-33 et D. 676-1 ;

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 6113-1, L. 6411-1 et R. 6412-1 à R. 6412-7 ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 30 janvier 2025,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Après l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé, il est inséré un article 1^{er} *bis* ainsi rédigé :

« **Art. 1^{er} bis.** – Le diplôme d'Etat de moniteur éducateur peut être acquis par la voie de la validation des acquis de l'expérience, conformément à l'article L. 335-5 du code de l'éducation. Pour pouvoir se présenter, les candidats doivent remplir les conditions prévues à l'article L. 6411-1 du code du travail. La procédure de validation des acquis de l'expérience est réalisée selon les modalités définies aux articles R. 6412-1 à R. 6412-7 du code du travail. »

Art. 2. – A l'article 7 de l'arrêté susvisé, le premier alinéa est complété par les mots : « dans les conditions précisées dans le tableau figurant en annexe VI ».

Art. 3. – Dans l'arrêté susvisé, il est créé une annexe VI intitulée « ANNEXE VI. – TABLEAU DES DISPENSES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION ET DES ALLÈGEMENTS DE FORMATION AU TITRE DU DIPLÔME DÉTENU PAR LE CANDIDAT », dont les dispositions figurent en annexe I du présent arrêté.

Art. 4. – L'annexe III de l'arrêté susvisé est remplacée par l'annexe II du présent arrêté.

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 18 mars 2025.

*La ministre du travail, de la santé,
des solidarités et des familles,
Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur des professions sociales,
de l'emploi et des territoires,
J.-R. JOURDAN*

*La ministre d'État, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,*

Pour la ministre et par délégation :

*La directrice générale
de l'enseignement scolaire,
C. PASCAL*

ANNEXES
ANNEXE I
« ANNEXE VI

TABLEAU DES DISPENSES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION ET DES ALLÈGEMENTS
DE FORMATION AU TITRE DU DIPLÔME DÉTENU PAR LE CANDIDAT (*)

Diplôme d'Etat détenu par le candidat	Diplôme d'Etat d'aide-soignant Fiche RNCP 36330		Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture Fiche RNCP 36332		Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (2016) Fiche RNCP 29667		Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (2021) Fiche RNCP 36004	
	Dispense/Allègement	Bloc de compétences à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir
BC 1 DEME	Allègement	Toute la certification	Allègement	Toute la certification	Allègement	Toute la certification	Allègement	Bloc 1, 2 et 3
BC 2 DEME	/	/	/	/	/	/	/	/
BC 3 DEME	Dispense	Toute la certification	Dispense	Toute la certification	Allègement	Toute la certification	Dispense	Bloc 5
Diplôme d'Etat d'huissier par le candidat	Diplôme d'Etat d'assistant familial Fiche RNCP 38750		Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale Fiche RNCP 39680		Baccalauréat professionnel services aux personnes et animation dans les territoires Fiche RNCP 35788		Baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne Fiche RNCP 37231	
	/	/	Dispense	Bloc 1	Dispense	Bloc 7 et 8	Dispense	Bloc 1
	Allègement	Toute la certification	Allègement	Bloc 2	/	/	/	/
Diplôme d'Etat d'huissier par le candidat	Titre professionnel Médiateur social accès aux droits et services Fiche RNCP 36241		Titre professionnel Maître de maison en secteur social et médico-social Fiche RNCP 37424		Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éduca- tion populaire et du sport - mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle » Fiche RNCP 33927		Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éduca- tion populaire et du sport - mention « animateur « animation socio-éducative ou culturelle » Fiche RNCP 33926	
	Dispense/Allègement	Bloc de compétences à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir
	/	/	/	/	Allègement	BC2	Allègement	BC4
BC 2 DEME	/	/	/	/	Allègement	BC1	Allègement	BC3
BC 3 DEME	Dispense	Bloc 1	Allègement	Toute la certification	Allègement	BC3	Allègement	BC1

(*) Les allègements de formation précisés dans le tableau ne présagent pas des allègements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat. »